

Avec la certification d’AIRBUS HELICOPTERS, TEEO confirme son expertise dans la transition énergétique des entreprises

1 octobre 2015 - TEEO, expert du management énergétique, vient de mener à terme le processus de certification ISO 50001 d’Airbus Helicopters. Alors que la loi sur la Transition énergétique est définitivement adoptée, TEEO a mis au service du premier hélicoptériste mondial son expertise et ses solutions pour mettre en place une démarche de management de l’énergie conforme à la norme ISO 50001 et remplir ses obligations réglementaires.

Sur le site d’Airbus Helicopters à Marignane, où travaillent près de 10 000 personnes et qui s’étend sur 85 hectares, TEEO a permis la mise en œuvre d’un système de management de l’énergie de manière simple, rapide et efficace. Dans un environnement complexe lié à la taille du site et aux contraintes très exigeantes liées au secteur aéronautique, TEEO a permis à Airbus Helicopters d’obtenir sa certification ISO 50001 en 6 mois.

La démarche d’ Airbus Helicopters s’inscrit dans une logique d’optimisation et d’amélioration continue: rationaliser sa consommation énergétique fait en effet baisser la facture de 5 à 22%*, sans investissement lourd. TEEO permet à Airbus Helicopters d’accélérer ses économies d’énergie et d’améliorer sa compétitivité, tout en anticipant les contraintes réglementaires liées aux enjeux climatiques.

Airbus Helicopters rejoint la cinquantaine d’entreprises certifiées ISO 50001 par TEEO, ou en passe de l’être en 2015 : KME, leader mondial dans la vente et la production de produit en cuivre, et Delifrance, spécialiste de l’agro-alimentaire, viennent de clore le même processus à ses côtés. TEEO conforte ainsi sa place de partenaire privilégié des entreprises.

« Première à être mise à contribution, l’industrie, qui représente 21 % de la consommation énergétique, ouvre la voie vers la généralisation de nouveaux comportements environnementaux qui finiront par être une normalité à court ou moyen terme », déclare Arnaud Gheysens, Directeur Associé de TEEO.

Loi DDADUE : 5000 entreprises dans l’obligation d’agir

D’ici le 5 décembre 2015, les entreprises de plus de 250 salariés, ou dont le chiffre d’affaires annuel est supérieur à 50 millions d’€ et qui possèdent un bilan annuel excédant 43 millions d’€, doivent réaliser un audit énergétique de leur bâtiment, de leur outil industriel et des transports. Cet audit est à renouveler tous les quatre ans ; la loi prévoit une pénalité de 2% du chiffre d’affaires en cas de non-réalisation (4% en cas de récidive).

Seules les entreprises ayant mis en place un Système de Management de l’Energie (SME) certifié ISO 50001 seront exemptées de cet audit.

*source Ademe

A propos de TEEO

Expert du management énergétique avec 40 sites certifiés ISO 50001, TEEO accompagne les entreprises vers la transition énergétique, dans les domaines de l’aéronautique, de l’énergie, du bâtiment, de la Grande Distribution et du secteur hospitalier. Partenaire unique de l’AFNOR pour la certification ISO 50001, TEEO développe depuis 2009 une plateforme logicielle répondant aux besoins des organisations, entreprises industrielles, tertiaires et des collectivités. Ses 17 collaborateurs sont présents à Bordeaux, Lyon, Paris et La Réunion. TEEO a réalisé en 2014 un chiffre d’affaires d’1 million d’€.

www.teeo.fr

En marge de COP 21, retrouvez TEEO à Paris : World Efficiency, 13 au 15 octobre - Galerie des Solutions pour les ressources et le climat, 2 au 9 décembre.

Contact Presse

Agence Anouk Déqué - Dominique Arnaud : d.arnaud@adeque.com - 06 15 37 34 92

Contact TEEO

Arnaud Gheysens, Directeur Associé : agheysens@teeo.fr - 06 85 72 89 95. @Teeco_Energy